

A07

MODALITES DE PIEGEAGE DU RAGONDIN

Habitats visés :

Cours d'eau (3150/3260)
Mégaphorbiaies eutrophes (6430)

Espèces visées :

Vison d'Europe*(1356*), Loutre d'Europe (1355)



Enjeux :

Prendre en compte prioritairement le Vison d'Europe, espèce prioritaire de la directive Habitats et menacée de disparition, en adaptant les modalités de lutte contre les ragondins.

ENGAGEMENTS :

Rappel :

La destruction du Ragondin est strictement encadrée par la loi, et ses modalités font l'objet d'un arrêté préfectoral annuel. Dans tous les cas, l'utilisation de la lutte chimique à titre individuel est interdite. Contactez les DDAF (La Rochelle ; Angoulême) et l'ONCFS (Courcoury) pour connaître chaque année la réglementation en vigueur.

1. Ne pas utiliser de pièges tuants (pièges en X...).
Points de contrôle : absence de pièges tuants.
2. Utiliser des cages-piège équipées de la trappe d'échappement « Vison d'Europe » et, si la cage n'en est pas équipée à l'achat, soit à me rapprocher de l'animateur Natura 2000 qui me fournira gratuitement un kit d'équipement spécial, soit à pratiquer moi-même un trou de 5cm de diamètre (limer correctement les bords pour qu'il ne soit pas vulnérant) en haut sur le côté de la cage
Points de contrôle : contrôle sur place que les cages-piège utilisées sont effectivement équipées de la trappe d'échappement ou d'un dispositif équivalent.
3. Signaler au plus vite toute capture d'un Vison d'Europe (ou animal pouvant répondre à cette description : l'identification est extrêmement délicate) ou d'une Loutre d'Europe aux personnes référentes qui, selon le cas, se déplaceront pour confirmer l'identification et/ou effectuer des mesures (taille, poids, âge, sexe...) . (Cf. coordonnées en annexe)
Points de contrôle : échanges téléphoniques, courrier ou mail entre l'animateur Natura 2000 et les personnes référentes.

RECOMMANDATIONS :

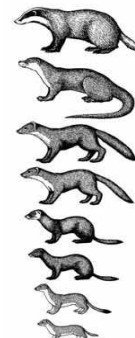
1. Suivre la formation pour devenir piégeur agréé ou si je le suis déjà, réactualiser ma formation auprès de la fédération des chasseurs.
2. Participer au suivi de ces espèces : signaler au plus vite toute découverte d'un Vison d'Europe (ou animal pouvant répondre à cette description : l'identification est extrêmement délicate) ou d'une Loutre d'Europe à l'animateur Natura 2000.
3. Réaliser des relèves quotidiennes de mes pièges (24h maximum) afin de libérer tout animal qui serait resté prisonnier malgré le dispositif d'échappement (Vison notamment), et les fermer si je ne suis pas en mesure de les relever pendant une période donnée.

VISION d'EUROPE

Le différencier du Putois et du Vison d'Amérique

L'identification du Vison d'Europe est extrêmement délicate et requiert l'intervention d'un spécialiste. Les premières clefs sont résumées ci-après. Si vous pensez en avoir découvert un, contactez un référent Vison (fiche Contacts).

Blaireau
Loutre - **1m-1,20 m** ; 6-8 kg
Martre
Fouine
Putois
Vison - **40 cm** ; 400 g à 1 kg
Hermine
Belette



MUSEAU :

Pas de blanc sur la
lèvre supérieure

Vison d'Amérique



Présence de blanc sur la
lèvre supérieure

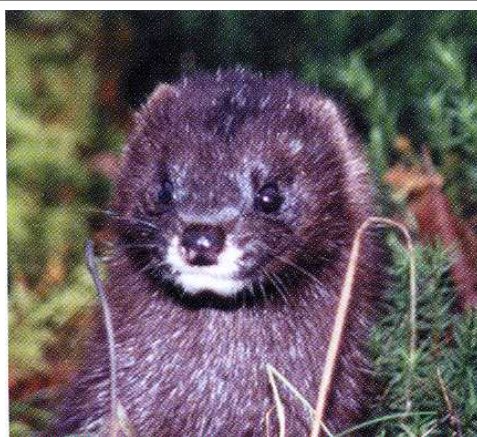
OBSERVER LA TÊTE ET LES COULEURS :

- Pas de masque facial
- Poil de jarre (= longs poils du dessus du pelage) : uniformément brun chocolat
- Poil de bourre : brun-gris

- Présence d'un masque facial blanc jaunâtre entre les oreilles et les yeux
- Contour des oreilles jaunâtre ou blanchâtre
- Poil de jarre : noir
- Poil de bourre : jaune

Attention aux jeunes putois et aux adultes mélaniques dont le masque facial est peu visible voire absent – Le poil de bourre reste toujours jaunâtre et non brun-gris

Vison d'Europe



Putois d'Europe



Clef d'identification et photos issues de la brochure « Conservation du Vison d'Europe » (GREGE, Mission nationale Vison d'Europe)

VISION d'EUROPE

Qui contacter en cas d'observation ?

DANS TOUS LES CAS :

Animateur du site Natura 2000 : Emmanuelle Champion

LPO – La Corderie Royale – BP 90 263 – 17305 ROCHEFORT CEDEX

tel : 05 46 82 12 34 - email : emmanuelle.champion@lpo.fr

Coordinateur mission Plan National de Restauration du Vison d'Europe : Rachel Berzins

ONCFS - Cellule technique - Délégation Régionale Sud Ouest - 95 rue de la liberté - 33073 Bordeaux cedex

tel : 05 56 56 57 50 - 06 23 50 05 10 - Email : ct4.sud-ouest@oncfs.gouv.fr

VISION TUE PAR COLLISION ROUTIERE

Coordinateur collisions au niveau départemental (17) : Philippe Jourde

LPO – La Corderie Royale – BP 90 263 – 17305 ROCHEFORT CEDEX

tel : 05 46 82 12 34 - Email : philippe.jourde@lpo.fr

Coordinateur mission Plan National de Restauration du Vison d'Europe : Rachel Berzins

ONCFS - Cellule technique - Délégation Régionale Sud Ouest - 95 rue de la liberté - 33073 Bordeaux cedex

tel : 05 56 56 57 50 - 06 23 50 05 10 - Email : ct4.sud-ouest@oncfs.gouv.fr

CAPTURE ACCIDENTELLE (cages-pièges à Ragondins)

Coordinateur mission Plan National de Restauration du Vison d'Europe : Rachel Berzins

ONCFS - Cellule technique - Délégation Régionale Sud Ouest - 95 rue de la liberté - 33073 Bordeaux cedex

tel : 05 56 56 57 50 - 06 23 50 05 10 - Email : ct4.sud-ouest@oncfs.gouv.fr

Référents Vison d'Europe en Charente-Maritime

A contacter notamment en cas de capture accidentelle dans une cage-piège Ragondins (confirmation identification, relevés des données biométriques...)

Gérard Pineau 05 46 96 30 50 ou 06 74 45 42 98

Stéphane Duvernoy 06 31 03 46 54

AGRP17 : Dominique AUDOUIN - Secrétaire AGRP 17 - 4 Moulin de Baratte - 17800 Pons

tel 06 07 51 63 16 – email : adn95@club-internet.fr

Antenne Charente-Maritime de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)

ONCFS - Maison de la Seugne – 17 100 COURCOURY

tel : 05 46 74 95 20

Antenne Charente de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)

ONCFS - 4 r Eté - 16440 NERSAC

tel : 05 45 39 00 00

Fédération des chasseurs de la Charente-Maritime

Le Parc 17400 SAINT JULIEN DE L'ESCAP

tel : 05 46 59 14 89

Fédération des chasseurs de la Charente

1 r Chasseurs 16400 PUYMOYEN

tel : 05 45 61 50 71